

d'intérêt élevés et de la rareté des prêts à faible taux d'intérêt. Et maintenant, cet impôt destructeur sur les gains de capital force de jeunes agriculteurs à renoncer à leur projet et à se trouver un emploi à la ville. Si nous sommes vraiment préoccupés du dépeuplement des campagnes, nous devrions nous attaquer à la racine du mal.

Le ministère de l'Expansion économique régionale a été créé pour établir de nouvelles industries dans des régions économiquement faibles. Il était censé être la panacée pour l'Ouest du Canada. Nous allions entrer dans l'ère industrielle et créer des industries satellites dans les régions agricoles et créer des emplois dans les campagnes du Manitoba. L'objectif de ce programme était, naturellement, la création d'emplois.

Bien qu'on ait remporté un certain succès à Provencher grâce aux programmes d'expansion, j'ai toujours soutenu que si des subventions doivent être accordées, les petites entreprises des régions rurales devraient y avoir droit. Ce sont ces gens qui ont fait profiter la localité de leur travail. Ils y ont consacré leur vie. C'est l'initiative privée qui fournit des emplois, et non le gouvernement. Je soutiens donc qu'on peut réprimer partiellement l'exode rural en favorisant l'expansion de l'entreprise locale. Une expansion de ce genre crée des emplois à long terme au lieu de recourir aux moyens de fortune proposés par les députés de l'opposition.

Je crois savoir qu'en vertu de la politique qu'il a adoptée le ministère de l'Expansion économique régionale a désigné seulement deux centres d'expansion dans Provencher. Ces régions auront droit à des subventions, néanmoins de nombreuses petites localités dans ma circonscription sont des centres d'expansion, en raison de l'énergie et de l'initiative de leur population. Je prétends qu'il est difficile pour moi de me rendre à ces endroits et de dire aux gens que je regrette qu'ils n'aient pas droit à des subventions parce que des technocrates à Ottawa ont décidé qu'elles ne s'étendront pas.

Les technocrates du gouvernement affirment que la plupart des régions rurales ne survivront pas ou si elles y parviennent, elles le feront sans l'aide du gouvernement. Cette politique est malencontreuse et jette le discrédit sur le travail et les aspirations de la population de ces contrées rurales. Le gouvernement devrait plutôt accorder directement des dégrèvements fiscaux aux contribuables qui font des placements dans de petites entreprises rurales, en vue d'en favoriser l'expansion. Il incombe au gouvernement de créer une atmosphère de confiance qui incitera les particuliers à faire des placements dans ces entreprises. Le ministère de l'Expansion économique régionale semble avoir décidé que Provencher est semblable aux autres circonscriptions des Prairies. Par exemple, on abandonne des voies ferroviaires dans certaines régions et des localités éprouvent des difficultés à survivre. J'affirme que des localités de Provencher survivent et qu'elles devraient avoir droit aux subventions au développement régional. Elles devraient être considérées comme des centres d'expansion et recevoir ce qui leur est dû.

Je n'accepte donc pas la critique, notamment des députés à mon extrême droite qui disent que seules les petites entreprises peuvent profiter des placements. A l'heure actuelle, nombreux sont ceux qui adoptent une attitude fallacieuse et qui prétendent que l'homme ordinaire est berné dès que des incitants sont accordés à l'entreprise. Ces gens affirment que des montants plus élevés pourraient certes être affectés à des programmes visant à créer des emplois.

#### L'Adresse—M. Buchanan

A mon avis, seul le système de libre entreprise crée des emplois à long terme; des emplois créés en fonction de la production et de la possibilité de vendre à des marchés assujettis à l'offre et à la demande. Ce système est avantageux pour tous les Canadiens, pour tous ceux qui font partie des effectifs de travail. Je répéterai ce que nous avons affirmé pendant toute la campagne électorale, qu'il faudrait soustraire moins d'argent au secteur privé au moyen d'impôts divers à destination des fonds publics, et faire plutôt le contraire. Laissons plus d'argent aux investisseurs privés. Ils l'investiront au Canada à cause de leur initiative personnelle.

Pour terminer, je dirai en toute humilité que j'ai l'honneur d'être un des premiers Mennonites élus à la Chambre. L'année prochaine, en 1974, nous fêterons le centenaire du premier établissement mennonite au Canada dans la municipalité de Steinbach (Manitoba). Nous ne sommes qu'un des nombreux groupes ethniques qui se préparent à de telles commémorations.

Je voudrais remercier le ministre dont relève le pluriculturalisme de l'exposé très complet qu'il a fait hier soir à la Chambre. Le Canada nous a permis de pratiquer notre religion comme nous croyons devoir le faire et nous sommes heureux de la contribution que nous avons pu faire en retour. Depuis 1967, nous travaillons à un monument commémoratif de notre passé: la construction d'un village mennonite des environs de 1870. L'une des premières industries de Steinbach était un moulin à vent pour le blé qui attirait des gens de toutes les régions du Sud-Est du Manitoba. Aujourd'hui, une reproduction de ce premier moulin se trouve sur le terrain du musée.

Au nom de toute la population de Provencher, j'invite cordialement tous les députés de la Chambre et leurs mandants à nous rendre visite en 1974, à l'occasion des grâces que nous voulons tout particulièrement rendre à Dieu et à notre nouvelle patrie, le Canada, de nous avoir accordé les libertés et les possibilités dont nous avons bénéficié.

**M. Judd Buchanan (London-Ouest):** Monsieur l'Orateur, comme mes collègues j'aimerais vous féliciter et vous dire que je partage le sentiment souvent exprimé ces jours derniers: vous avez gagné notre respect et notre affection par la façon dont vous avez assumé vos fonctions de président des Communes. La chose est vraie non seulement de votre rôle d'orateur mais aussi des nombreuses autres obligations qui vous incombent à ce titre. J'aimerais aussi féliciter votre femme qui, à vos côtés dans l'exercice de vos nombreuses fonctions, s'est révélée des plus accueillantes et charmantes.

Nous avons appris à éprouver la même haute estime pour monsieur l'Orateur adjoint et nous sommes persuadés qu'il saura lui aussi faire honneur à son poste. J'aimerais en outre féliciter mes deux collègues, les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, les députés de Lachine (M. Blaker) et de Nipissing (M. Blais). Je leur envie leur maîtrise de nos deux langues officielles. Ils ont eu la chance d'être élevés dans un milieu où ils ont toujours entendu parler les deux langues. Il est beaucoup plus difficile pour des gens actifs, occupés, comme les députés et les fonctionnaires, d'apprendre une deuxième langue plus tard dans la vie.

Je suis tout à fait d'accord avec le député de Témiscamingue (M. Caouette), chef du Parti créditiste, quand il dit que la seule façon de vraiment faire des progrès dans le domaine du bilinguisme c'est de permettre à tous les jeunes Canadiens, dès leur entrée à l'école, d'apprendre